

# Retraités de La Poste et de France Télécom : le 25 juin, on recommence !

## Retour sur 2012

Le 7 juin 2012, à l'appel de la CGT, une importante mobilisation des retraités et futurs retraités de La Poste et de France Télécom s'était déroulée en France (600 manifestants) et singulièrement en Île de France (120 manifestants). Les revendications posées aux Sièges parisiens des deux entreprises, sous forme de rassemblement, de remise de pétition et d'audience syndicale, portaient sur les thèmes suivants :

- le montant des pensions,
- l'autonomie,
- la mutuelle,
- l'accès aux mêmes avantages que les actifs (services financiers et de télécommunications),
- l'accès aux mêmes prestations sociales (dont la restauration), culturelles, sportives et de loisirs que les actifs.



Si les Directions d'entreprise n'avaient eu d'autre choix que de nous recevoir et de nous écouter, force est de constater que les réponses n'avaient pas été à la hauteur de nos exigences. Sur le montant des pensions, elles avaient botté en touche, renvoyant aux échelons interprofessionnels et gouvernementaux. Sauf que la CGT avait insisté sur trois points essentiels qui engagent la responsabilité des employeurs.

Premièrement, les richesses se créent dans les entreprises par le travail des salariés ; les cotisations sociales finançant les pensions en sont issues, y compris à La Poste et à France Télécom.

Deuxièmement, les inégalités de traitement tout au long de la carrière sont préjudiciables aux femmes, qui se retrouvent au final avec des montants de pension inférieures en moyenne de 20 à 30% à celui des hommes. Troisièmement, vivre sa retraite en bonne santé passe par la prévention de la pénibilité au travail, mais aussi par sa reconnaissance et de sa réparation. La retraite anticipée reste une revendication d'actualité.

## Vous avez aimé juin 2012, vous adorerez juin 2013 !

Après ce bref retour sur 2012, la situation de 2013 est caractérisée par une société de plus en plus plongée dans la crise, l'austérité, la récession, la précarité, la flexibilité. Les « remèdes » proposés par le medef et le gouvernement relèvent de la saignée...

**Le 25 juin, nous serons dans les suites immédiates de la Conférence sociale des 20 et 21 juin : nous aurons des exigences à porter, en particulier face aux conclusions du rapport Moreau. Non à la baisse programmée du pouvoir d'achat des retraités actuels, non au durcissement des conditions de départ à la retraite pour les salariés actifs d'aujourd'hui !**

**☛ Rendez-vous le mardi 25 juin 2013, rassemblements et délégations dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement :**

**à 10H, au Siège de La Poste,  
44 Bd de Vaugirard,  
M° Montparnasse**

**à 11H30, au Siège de France  
Télécom, 78 rue Olivier de Serre,  
M° Convention**

Paris, le 11 juin 2013